

Département du Val de Marne

Mairie de Choisy-le-Roi

Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal

Conseillers en exercice	43
Présents	31
Représentés	11
Absent	1

Votes	
Pour	37
Contre	5
Abstention	0
N.P.P.V	0

Conseil Municipal

Séance du 02 avril 2025

Le mercredi 02 avril à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la commune de Choisy-le-Roi, légalement convoqué à domicile par écrit le jeudi 20 mars 2025, s'est réuni à l'hôtel de ville, sous la présidence de Tonino PANETTA, Maire.

Etaient présents :

M. Mmes. : Hassan AOUMMIS, Thierry BALIAS, Malika BENKAHLA, Hamida BOUGUEROUA, Julien BOURVEN, Yacin CHALBI, Laurent CHASSAY, Vasco COELHO, Rachel COHEN, Catherine DESPRÈS, Damien DESROCHES, Frédéric DRUART, Hafida FADLI, Sabrina FONTAINE, Martine FOURNIAUD, Amandine FRANCISOT, Danièle GAULIER, Fabien GUILLAUD BATAILLE, Sébastien HUTIN, Ali ID ELOUALI, Lucie LANTERNIER, Nathalie LEMOINE, Monique LORES, Henrique MARQUES, Alain OMRANE, Sushma OSTERMEYER, Tonino PANETTA, Hacès SASU, Walid SAYADI, Billy SOMSOUK, Moustapha THIAM,

Étaient représenté.e.s :

MME Béatrice ALIROL pouvoir à Vasco COELHO
M. Stéphane BANCE pouvoir à Damien DESROCHES
MME Mathilde BEZACE pouvoir à Ali ID ELOUALI
M. Kristian BOLLE-DALLIAH pouvoir à Yacin CHALBI
M. El Arbi CHIRRANE pouvoir à Hamida BOUGUEROUA
MME Jocelyne DIMNET pouvoir à Sushma OSTERMEYER
M. Terence ESSONE MENGUE pouvoir à Thierry BALIAS
MME Laura FOURNIER pouvoir à Danièle GAULIER
M. Karim GARROUT pouvoir à Moustapha THIAM
MME Bénédicte HACHE pouvoir à Hafida FADLI
M. Franklin Lambert POUDY pouvoir à Monique LORES

Étaient absent.e.s :

Sabrina DOS REIS

Secrétaire de séance :

Damien DESROCHES

O B J E T

**VOTE DU BUDGET PRIMITIF – EXERCICE 2025
BUDGET ANNEXE DES PARKINGS**

VOTE DU BUDGET PRIMITIF – EXERCICE 2025 BUDGET ANNEXE DES PARKINGS

LE CONSEIL,

Vu l'exposé de Amandine FRANCISOT,

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu l'instruction budgétaire et comptable M4,

Vu la délibération n° 25.004 du 7 mars 2025 prenant acte de la tenue du débat d'orientations budgétaires pour l'élaboration du Budget Primitif 2025,

Vu la délibération n°24.031 du 3 avril 2024 approuvant le lancement d'une procédure de délégation de service public (DSP) pour l'exploitation de 5 parkings souterrains de la ville (Mairie, Jaurès, Port, Marché et Orix),

Vu la délibération n°25.016 du 7 mars 2025 approuvant le choix de la société Effia Stationnement en tant que délégataire du service public pour la gestion des parkings en ouvrages de la Ville,

Considérant que la convention de délégation de service public (DSP), sous la forme d'une concession, est passée pour une durée de 12 ans à compter du 2 mai 2025 et qu'elle prendra fin le 01 mai 2037,

Considérant que les 5 parkings continuent d'être gérés en régie dans le cadre du budget annexe des parkings jusqu'à la mise en place de la DSP,

Vu la Finances / Commerces / Marchés Développement Economique / Emploi / Insertion du 13 mars 2025

DELIBERE

ARTICLE 1 : Approuve le **budget primitif 2025 du budget annexe des parkings**, chapitre par chapitre pour les sections d'investissement et de fonctionnement, détaillé dans le document joint et arrêté comme suit :

EQUILIBRE BUDGETAIRE		DEPENSES	RECETTES
BUDGET ANNEXE DES PARKINGS	INVESTISSEMENT	1 054 000	1 054 000
	FONCTIONNEMENT	610 200	610 200
	TOTAL	1 664 200	1 664 200

ARTICLE 2 : La présente délibération peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal administratif de Melun dans un délai de deux mois à compter de sa transmission au contrôle de légalité, et de sa publication sur le site internet de la commune www.choisyleroi.fr.

Le tribunal administratif de Melun peut être saisi par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr.

Fait et délibéré en séance du 02 avril 2025

Pour extrait conforme,

Tonino PANETTA
Maire

Accusé de réception en préfecture
094-219400223-20250409-25-026-BF
Date de télétransmission : 09/04/2025
Date de réception préfecture : 09/04/2025